

Chapitre 10

Anneaux et corps

10.1 Anneaux

10.1.1 La structure d'anneau

Définition 10.1 Un anneau est triplet $(A, +, \times)$ tel que

- $(A, +)$ est un groupe commutatif,
- \times est une loi interne sur A , associative.
- \times est distributive par rapport à $+$, à droite et à gauche.

S'il existe un élément neutre pour \times on parle d'anneau unitaire ou unifié. Si \times est commutative on parle d'anneau commutatif.

Sauf mention explicite du contraire tous les anneaux seront supposés unitaires, c'est la définition officielle du programme.

On pourrait définir la notion de sous-anneau de $(A, +, \times)$, c'est un triplet $(B, +, \times)$ formé d'une partie B de A stable pour \times et telle que $(B, +)$ soit un sous-groupe de $(A, +)$.

Définition 10.2 Un anneau A est intègre si et seulement si

$$\forall (x, y) \in A^2 \quad xy = 0 \Rightarrow x = 0 \text{ ou } y = 0.$$

Proposition 10.1 Dans un anneau intègre tout élément non nul est régulier pour la multiplication.

Définition 10.3 Un anneau dans lequel tout élément non nul est inversible pour la multiplication s'appelle un corps.

Remarque : dans le cadre strict du programme un corps est nécessairement commutatif. On a donc la notion de sous-corps d'un corps.

10.1.2 Morphismes

On note de manière conventionnelle les deux lois d'un anneau quelconque à l'aide du symbole $+$ (addition) et de la juxtaposition (multiplication).

Définition 10.4 Une application de l'anneau A vers l'anneau B est un morphisme d'anneau si et seulement

$$\forall (x, y) \in A^2 \quad f(xy) = f(x)f(y), \quad f(x + y) = f(x) + f(y).$$

Si les anneaux sont intègres on impose de plus $f(1_A) = 1_B$.

On peut parler aussi de morphisme de corps, c'est un morphisme pour les structures d'anneaux sous-jacentes.

Comme pour les morphismes de groupes on peut parler d'endomorphisme d'anneaux, d'isomorphisme d'anneaux, d'automorphisme d'anneaux.

Proposition 10.2 Si A est un anneau unitaire l'application $n \mapsto n.1$ est un morphisme d'anneaux de \mathbb{Z} vers A .

Définition 10.5 Si f est un morphisme d'anneau le noyau de f est le noyau du morphisme de groupes sous-jacent. On a donc

$$\text{Ker } f = \{x; f(x) = 0\}.$$

A partir de maintenant, dans toute cette section les anneaux sont supposés commutatifs et unitaires.

Définition 10.6 Une partie I d'un anneau commutatif A est un idéal de A si et seulement si :

- I est un sous-groupe de $(A, +)$,
- $\forall x \in I \forall a \in A \quad ax \in I$.

Proposition 10.3 Le noyau de tout morphisme d'anneaux est un idéal.

Proposition 10.4 Si x est un élément de l'anneau commutatif A alors la partie $xA = Ax = \{ax; a \in A\}$ est un idéal de A , c'est le plus petit idéal de A contenant x ; c'est l'idéal engendré par x .

Hors-programme : un idéal de la forme Ax s'appelle un idéal principal. Un anneau commutatif intègre dans lequel tout idéal est principal s'appelle un anneau principal.

10.1.3 Divisibilité

10.1.3.1 Divisibilité dans un anneau intègre

Dans toute cette sous-section A est un anneau intègre (et commutatif et unitaire).

Définition 10.7 Si x et y sont deux éléments de l'anneau intègre A l'élément x divise y si et seulement si il existe z tel que $y = xz$. On écrit $x|y$.

Proposition 10.5 Pour que x divise y il faut et il suffit que $Ay \subset Ax$.

La relation de divisibilité est réflexive et symétrique mais elle n'est pas antisymétrique. On dit que c'est une relation de préordre.

10.1.3.2 Divisibilité dans \mathbb{Z}

Proposition 10.6 Les idéaux de \mathbb{Z} sont les $n\mathbb{Z}$ où n est entier.

Proposition 10.7 Deux éléments a et b de \mathbb{Z} admettent un plus grand diviseur commun. On l'appelle le plus grand diviseur commun de a et b , noté $\text{PGCD}(a, b)$ ou $a \wedge b$.

Proposition 10.8 Deux éléments a et b de \mathbb{Z} admettent un plus petit multiple commun. On l'appelle le plus petit multiple commun de a et b , noté $\text{PPCM}(a, b)$ ou $a \vee b$.

Théorème 10.1 (Théorème de Bézout) Si a et b sont deux entiers relatifs il existe u et v tels que $au + bv = a \wedge b$, de plus pour tout couple d'entiers u et v $a \wedge b$ divise $au + bv$. On en déduit que a et b sont premiers entre eux si et seulement si il existe u et v dans \mathbb{Z} tels que $au + bv = 1$.

Plus précisément si $a \geq 1$ et $b > 1$ sont premiers entre eux il existe u et v dans \mathbb{N} avec $0 < u < b$ et $0 \leq v < a$ tels que $au - bv = 1$.

Théorème 10.2 (Théorème de Gauss) Soit a , b et c trois entiers relatifs.

- Si a divise bc et est premier avec b alors il divise c .
- Si a est premier avec b , si a et b divisent c alors ab divise c .

Les pgcd et les ppcm de deux entiers peuvent être calculés à l'aide d'une décomposition en facteurs premiers. On en déduit la relation

$$ab = (a \vee b)(a \wedge b)$$

si a et b sont deux entiers positifs.

10.2 $\frac{\mathbb{Z}}{n\mathbb{Z}}$

n est un entier strictement positif.

10.2.1 Structure d'anneau

Proposition 10.9 *La relation de congruence est compatible avec la multiplication. On peut donc, par passage au quotient, munir $\frac{\mathbb{Z}}{n\mathbb{Z}}$ d'une structure d'anneau commutatif. La projection canonique de \mathbb{Z} sur $\frac{\mathbb{Z}}{n\mathbb{Z}}$ est un morphisme d'anneaux.*

10.2.2 Éléments inversibles

Proposition 10.10 *Un élément \bar{m} de $\frac{\mathbb{Z}}{n\mathbb{Z}}$ est inversible si et seulement si m et n sont premiers entre eux.*

Il y a donc $\phi(n)$ éléments inversibles dans $\frac{\mathbb{Z}}{n\mathbb{Z}}$.

Proposition 10.11 *L'anneau $\frac{\mathbb{Z}}{n\mathbb{Z}}$ est un corps si et seulement si n est premier.*

En général l'ensemble $(\frac{\mathbb{Z}}{n\mathbb{Z}})^*$ des éléments inversibles de $\frac{\mathbb{Z}}{n\mathbb{Z}}$ est un groupe multiplicatif d'ordre $\phi(n)$. On en déduit que pour tout entier m premier avec n $m^{\phi(n)} \equiv 1 \pmod{n}$.

Application à la cryptographie.

Proposition 10.12 *Soit A un anneau. L'application*

$$\begin{aligned} c &: \mathbb{Z} \rightarrow A \\ m &\mapsto m.1_A \end{aligned}$$

est un morphisme d'anneaux. Son noyau est un idéal de \mathbb{Z} . Il est de la forme $n\mathbb{Z}$. L'entier n s'appelle la caractéristique de l'anneau A . Si $n = 0$ l'image de c est un sous-anneau de A isomorphe à \mathbb{Z} . Si $n > 0$ alors il existe une unique application C de $\frac{\mathbb{Z}}{n\mathbb{Z}}$ vers A telle que $c = C \circ p$ et elle réalise un isomorphisme de $\frac{\mathbb{Z}}{n\mathbb{Z}}$ sur un sous-anneau de A .

Proposition 10.13 *La caractéristique d'un corps est nulle où est un nombre premier. Si la caractéristique de \mathbb{K} est nulle alors \mathbb{K} est infini.*

La caractéristique de $\frac{\mathbb{Z}}{p\mathbb{Z}}$, où p est un nombre premier, est p . On remarquera que $\frac{\mathbb{Z}}{p\mathbb{Z}}(X)$ est un corps infini dont la caractéristique est p .

10.3 $\mathbb{K}[X]$

10.3.1 Définitions, rappels

Définition 10.8 *Une algèbre sur le corps \mathbb{K} est un ensemble \mathbb{L} muni de d'une loi externe \cdot et de deux lois externe $+$ et \times tels que $(\mathbb{L}, +, \cdot)$ est un espace vectoriel, \times est bilinéaire et possède un élément neutre. Bien que ce ne soit pas obligatoire on supposera aussi que \times est associative, ce qui fait que $(\mathbb{L}, +, \times)$ est un anneau.*

Les exemples du programme sont $M_n(\mathbb{K})$, $L(E)$ et $\mathcal{F}(X, \mathbb{K})$. On remarquera que dans tous ces cas la multiplication est associative. Un exemple d'algèbre non-associative est l'algèbre de Lie $M_n(\mathbb{K})$ avec pour multiplication $A \times B = AB - BA$, qui hante régulièrement les sujets de concours. Elle ne possède pas d'élément unité.

Avec la notion d'algèbre viennent naturellement la notion de sous-algèbre et de morphisme d'algèbre. Une sous-algèbre contient l'élément unité et un morphisme conserve les éléments unité.

On rappelle que si \mathbb{K} est un corps commutatif un polynôme P à coefficients dans \mathbb{K} est une suite $(a_n)_{n \in \mathbb{N}}$ d'éléments de \mathbb{K} à support fini, c'est-à-dire telle qu'il existe un entier n_0 avec $a_n = 0$ pour $n \geq n_0$. On note $\mathbb{K}[X]$ l'ensemble des polynômes à coefficients dans \mathbb{K} . On peut munir $\mathbb{K}[X]$ de deux lois internes et d'une loi externe qui en font une algèbre commutative sur \mathbb{K} .

On définit aussi le degré d'un polynôme à valeur dans $\mathbb{N} \cup -\infty$ et la valuation d'un polynôme à valeurs dans $\mathbb{N} \cup +\infty$. Nous ne rappellerons pas ici les propriétés classiques de ces fonctions.

Il existe dans $\mathbb{K}[X]$ une division euclidienne.

10.3.2 Divisibilité dans $\mathbb{K}[X]$

Théorème 10.3 *Tout idéal de $\mathbb{K}[X]$ est principal. Plus précisément tout idéal non nul est engendré par un unique polynôme unitaire.*

On peut donc transporter dans $\mathbb{K}[X]$ tous les résultats obtenus pour la divisibilité dans \mathbb{Z} . En particulier tout couple de polynôme possède un PGCD et un PPCM. Tout polynôme non nul se décompose de manière unique (à l'ordre des facteurs près) en un produit d'une constante et de polynômes irréductibles unitaires.

On a aussi :

Théorème 10.4 *(Théorème de Bézout pour les polynômes) Si A et B sont deux polynômes il existe U et V tels que $AU + BV = \text{PGCD}(A, B)$, de plus pour tout couple de polynômes U et V $\text{PGCD}(A, B)$ divise $AU + BV$. On en déduit que a et b sont premiers entre eux si et seulement si il existe U et V dans $\mathbb{K}[X]$ tels que $AU + BV = 1$.*

Plus précisément si $A \neq 0$ et $\deg B > 1$ sont premiers entre eux il existe U et V dans $\mathbb{K}[X]$ avec $0 \leq \deg U < \deg B$ et $\deg V < \deg A$ tels que $AU + BV = 1$.

Théorème 10.5 *(Théorème de Gauss) Soit A , B et C trois polynômes.*

- *Si A divise BC et est premier avec B alors il divise C .*
- *Si A est premier avec B , si A et B divisent C alors AB divise C .*